



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Mesdames Geneviève Hindryckx et Nadine Henrard demeurant Avenue de l'Eglise 6 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Avenue de l'Eglise, 6 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°293C6.

La demande vise les travaux suivants : Extension d'une maison d'habitation par la démolition et reconstruction d'une annexe (plus grande) en façade arrière comportant au rez-de-chaussée, une cuisine et une terrasse sur pilotis et au rez-de-jardin, une pièce / cave "bricolage". et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- L'emprise au sol des volumes secondaires est supérieure à 85% de l'emprise au sol du volume principal ;
 - La hauteur de rive est supérieure à 4,80m ;
 - La toiture plate du volume secondaire ;
 - Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
 - L'utilisation de panneaux type Tresap et d'ardoise comme matériaux de parement ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 février 2023 au 22 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be